

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 21/07/2026 - B2026/044148 - 2005 B 04252 - 484 406 186 - 4 AOUT AUTOS

Etats financiers au 31/12/2025

ETATS FISCAUX

[Signature]
08/06/2026
le Gérant
FRANCK-CAROSA

Désignation de l'entreprise		SARL 4 AOUT AUTOS		48 Rue DU DAUPHINE		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		69800 SAINT-PIEST		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		
SIRET		4 8 4 4 0 6 1 8 6 0 0 0 2 9		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122025		31122024		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	22 988	030	22 988		219	
	Immobilisations financières* (1)	040	8 711	042		8 711	8 711	
	Total I (5)	044	31 699	048	22 988	8 711	8 930	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	780	052		780	780	
		060		062				
	Marchandises *	064		066				
		Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	70 361	070		70 361	31 479
			072	6 137	074		6 137	3 029
		Charges constatées d'avance *	092		094			
		Valeurs mobilières de placement	080		082			
		Disponibilités	084	64 561	086		64 561	75 748
		Total II	096	141 838	098		141 838	111 037
		Total général (I + II)	110	173 538	112	22 988	150 549	119 967
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500		1 500		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		150		150		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		57 313		2 086		
	Report à nouveau	134				60 498		
	Résultat de l'exercice	136		38 714		(5 271)		
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		97 677		58 963		
Provisions pour risques et charges		Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				1 602		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				4 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		15 457		13 965		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169) 10 823)	172		29 082		35 832		
	Comptes courants d'associés	173		7 481		5 606		
	Autres dettes	175		853				
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		52 873		61 004			
Total général (I + II + III)		180		150 549		119 967		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 4 AOUT AUTOS		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	114 934	133 352		
				217	218	177 156	124 475		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		292 090	257 827		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	82 736	92 203		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		110		
	Autres charges externes * :	{ dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :		242	57 503	55 282			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	2 672	244	4 381	3 365			
	Rémunérations du personnel *			250	72 227	78 544			
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	30 280	32 463			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al 3 du CGI)	255		254	219	989			
	Dotations aux dépréciations			256					
	Autres charges {	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	81	22		
260									
	Total des charges d'exploitation (II)			264	247 426	262 979			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	44 664	(5 151)			
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294	48	120			
	Charges exceptionnelles	{ Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	347		300				
			348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	5 902				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	38 714	(5 271)		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	38 714	314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 902				
	Divers * dont intérêts excédentaires des copro-pts d'associés	247		330					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *		248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		989		138			
				991		992		342	
	ZFANG (44 quinquies)	345		344		993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127		181			
	dont divers *	{ Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	346		655		641		350
			643		645		647		
			648		649		990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	44 616	354		
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356				
Déficits antérieurs reportables : *		5 271				360	5 271		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	39 345	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2026

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL 4 AOUT AUTOS						Néant ☐			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 400	442		444		446	2 400		
	Installations générales, agencements divers	450	15 260	452		454		456	15 260		
	Matériel de transport	460	2 900	462		464		466	2 900		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 428	472		474		476	2 428		
	Immobilisations financières	480	8 711	482		484		486	8 711		
TOTAL		490	31 699	492		494		496	31 699		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 400	532		534		536	2 400		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	15 128	542	132	544		546	15 260		
	Matériel de transport	550	2 900	552		554		556	2 900		
	Autres immobilisations corporelles	560	2 341	562	87	564		566	2 428		
TOTAL		570	22 769	572	219	574		576	22 988		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

2033B - Divers à déduire au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 4 AOUT AUTOS**Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982 5 271
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		982 ter
Déficits imputés			983 5 271
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Montant de la TVA collectée			374 58 419
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 24 871
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691
Revenu brut social (si le montant est négatif)			692
Revenu brut social (si le montant est positif)			693

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 AOUT AUTOS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	2	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	292 090	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
TOTAL 1	106	292 090	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113		
Variation positive des stocks	111		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	92 845	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	24 638	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	81	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	117 563	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
			174 527
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	174 527
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	292 090	
Effectifs au sens de la CVAE	023	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	01/01/2025	160 31/12/2025
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1 ☐ 0 (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 48440618600029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 AOUT AUTOS

ADRESSE (voie) 48 Rue DU DAUPHINE

CODE POSTAL 69800

VILLE SAINT-PIEST

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150
TOTALISATION	905	2	TOTALISATION	906	150

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
Adresse : N° ☐ Voie ☐
Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
Adresse : N° ☐ Voie ☐
Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
Adresse : N° ☐ Voie ☐
Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

Forme juridique ☐ Dénomination ☐
N° SIREN (si société établie en France) ☐ % de détention ☐ Nb de parts ou actions ☐
Adresse : N° ☐ Voie ☐
Code postal ☐ Commune ☐ Pays ☐

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille GATT Prénom(s) Sandra
Nom d'usage ☐ % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 75
Naissance : Date 07061989 N° département 69 Commune LYON Pays FRANCE
Adresse : N° 7 Voie ALLEE DES CAMELIAS
Code postal 69120 Commune VAULX EN VELIN Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille LAROSA Prénom(s) Franck
Nom d'usage ☐ % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 75
Naissance : Date 25081987 N° département 69 Commune LYON Pays FRANCE
Adresse : N° 7 Voie ALLEE DES CAMELIA
Code postal 69120 Commune VAULX EN VELIN Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1) Néant ☒

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2025

N° SIRET

48440618600029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 4 AOUT AUTOS

ADRESSE (voie)

48 Rue DU DAUPHINE

CODE POSTAL

69800

VILLE

SAINT-PIEST

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2026

[illegible]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2026)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012025 et clos le 31122025		Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
SARL 4 AOUT AUTOS			
SIRET	48440618600029		
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
48 Rue DU DAUPHINE			
69800 SAINT-PIEST			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Commerce et réparation automobile		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal 0	Bénéfice imposable à 15% 39 345
		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
PV exonérées (art. 238 quindecies)			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Autres dispositifs ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI ☐			
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)			
Base d'imposition	Chiffre d'affaires	Taux d'imposition	
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (notice n°2065-SD)			
Base d'imposition	Taux d'imposition		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé
			Comptabilité expert
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
AL CONSULTANTS 112-114 rue Jean Vallier 69007 LYON			
Tél : 04.37.65.17.72		Tél :	
Identité du déclarant :			
Date : Lieu :			
Qualité et nom du signataire :			
Signature :			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐		prestataire :	

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL 4 AOUT AUTOS	48440618600029	4520A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
48 Rue DU DAUPHINE		
69800 SAINT-PIREST		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	44 616
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	5 271
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	39 345
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	39 345

III. Bénéfices soumis au taux normal

l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL 4 AOUT AUTOS
31122025

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

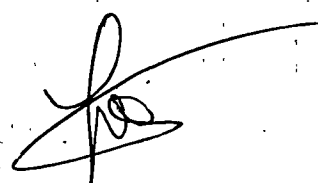
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents
et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice



4 AOUT AUTOS
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1500 EUROS
Siège Social : 48 RUE DU DAUPHINE
69 800 SAINT PRIEST
RCS LYON B 484 406 186

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 08 juin 2026**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions légales, mon rapport sur les opérations de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice, soumis à votre approbation.

Pour votre information, je joins au présent rapport les autres documents prescrits par la loi et que je vous ai adressés dans les délais légaux.

Les comptes et le bilan qui vous ont été soumis ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation prescrites par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

Poursuite normale de l'activité de la société avec un excellent résultat.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE :

Aucun.

EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA REDACTION DU PRESENT RAPPORT :

Aucun.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

L'Assemblée Générale annuelle a pris acte du résultat de 38 714 €, et a proposé d'attribuer celui-ci au report à nouveau, au compte, autres réserves.

DIVIDENDES ET AVOIRS FISCAUX VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

Néant

PRISES DE PARTICIPATION :

Aucune nouvelle participation n'a été prise

PERSPECTIVES :

La nouvelle année devrait confirmer ces bons résultats.

Je vous demande de bien vouloir voter favorablement sur le texte des résolutions qui vont être soumises à votre approbation.

La Gérance



4 AOUT AUTOS
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1500 EUROS
Siège Social : 48 Rue du DAUPHINE
69 800 SAINT PRIEST
RCS LYON B 484 406 186

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 08 JUIN 2026

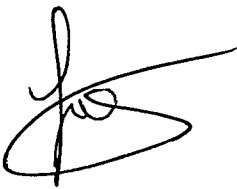
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, visant les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et l'un des Gérants ou Associés, je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il a été attribué, au titre de l'exercice écoulé à Mr Franck LAROSA, la somme de 31 711 € euros.

Je vous demande de bien vouloir agréer ces conventions.

La Gérance



4 AOUT AUTOS
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1500 EUROS
Siège Social : 48 RUE DU DAUPHINE
69 800 SAINT PRIEST
RCS LYON B 484 406 186

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 08 JUIN 2026**

*L'an deux mille VINGT SIX,
Le HUIT JUIN à 15 heures*

Les Associés de la Société « 4 AOUT AUTOS » se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle, au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par la Gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Franck LAROSA, Gérant

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Le Président précise que le Capital est composé de la manière suivante :

Mr LAROSA Franck, marié,
Demeurant, 23 rue Pomponne Serve, 69 180 Chassieu
Représentant 75 parts sociales

Et,

Melle GATT Sandra, mariée,
Demeurant, 23 rue Pomponne Serve, 69 180 Chassieu
Représentant 75 parts sociales

Soit 150 parts représentant la totalité des parts sociales de la Sarl 4 Août Autos,

Et constate que la feuille de présence, certifiée exacte par ses soins, fait ressortir que la totalité des associés représentant les parts sociales étaient présents, soit 150 parts sur un total de 150
Le Président constate que le quorum requis étant atteint,

En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer, et prendre ses décisions à la majorité requise de la moitié des parts sociales.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- *Rapport de la Gérance sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2025, ainsi que sur les opérations visées à l'article L223-19 du Code de Commerce intervenues au cours du même exercice ;*
- *Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice,*
- *Affectation des résultats*
- *Approbation des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce*
- *Questions diverses*
- *l'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan de l'exercice écoulé ;*
- *le rapport de la Gérance ;*
- *le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée,*

puis il rappelle que le rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice, le compte de résultat, le bilan ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressées aux associés non gérants, plus de quinze jours francs avant la date de l'Assemblée, et que pendant ce même délai de quinze jours francs précédant l'Assemblée, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la Gérance. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion. Celle-ci étant close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, les approuvent tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus de sa gestion à la Gérance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte d'un résultat de 38 714 € (38 714 €), pour l'exercice écoulé, et sur proposition de la Gérance, ce résultat est affecté au compte autres réserves, compte tenu de cette affectation, le compte autres réserves de la société sera de 96 027 €, 150 € restent affectés à la réserve légale.

La gérance propose de poursuivre l'activité malgré cette perte, le report restant positif. Pour répondre aux prescriptions légales, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve ces conventions.

Avant de mettre aux voix cette résolution, la Présidente rappelle que chacun des associés ne peut participer au vote sur les conventions auxquelles il a participé et que ses parts ne sont prises en compte pour le calcul du quitus et de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix, les voix de la gérante étant exclues l'assemblée ne peut voter cette résolution.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

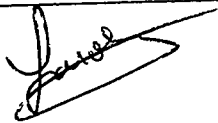
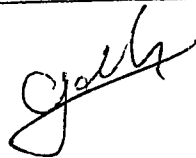
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture a été signé par la Gérance.

la Gérance

SARL 4 AOUT AUTOS
48 Rue du Dauphiné
69800 SAINT PRIEST
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1500 €

RCS LYON B 484 406 186

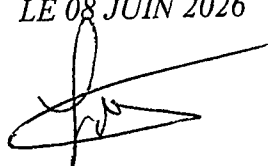
FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
REUNIE LE 08 JUIN 2026

Mr/Mme/Melle Prénom et Nom Domicile	PARTS	VOIX	Mandataire Mr/Mme/Mlle Prénom/Nom/Dom	SIGNATURES
Mr LAROSA Franck	75	75		
Mlle GATT Sandra	75	75		
TOTAUX	75	75		

Le Président de Séance soussigné, LAROSA Franck

*Certifie exacte la présente feuille de présence faisant apparaître que l'ensemble des associés
sont présents, totalisant 150 parts ayant droit de vote et auxquelles sont attachées 150 voix,*

*A St Priest,
LE 08 JUIN 2026*



Mr Franck LAROSA
LE PRESIDENT DE SEANCE